



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ANPE

Question écrite n° 66159

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vacances de postes constatées dans plusieurs agences de l'ANPE. Ainsi sur le bassin d'emploi de la vallée de la Maurienne classée en zone de revitalisation rurale, trois postes se trouvent actuellement non pourvus rendant plus difficile le fonctionnement du service public de l'emploi aussi bien au bénéfice des demandeurs d'emplois que des entreprises recherchant des salariés. Cette situation est notamment préjudiciable dans les zones touristiques où les besoins en travailleurs saisonniers demeurent importants et nécessitent un suivi plus particulier. Il souhaite connaître les dispositions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66159

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5405